

Jean-Pierre Chauveau
IRD, UMR GRED, Montpellier
jean-pierre.chauveau@ird.fr

Bernard Tallet
PRODIG / université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Bernard.Tallet@univ-paris1.fr

**Politiques foncières en Afrique subsaharienne
La mise en réseau globalisé des États et des sociétés rurales
par/dans les programmes d'enregistrement des droits**

Atelier en deux séances

La formalisation des droits coutumiers est un élément central du dispositif des politiques foncières promues par les gouvernements nationaux et les organisations internationales en Afrique. Toutefois, malgré un consensus apparent sur la nécessité d'adopter une approche « adaptative » et souple en matière d'enregistrement des droits locaux, les programmes d'enregistrement reproduisent souvent les pratiques « substitutives » des approches traditionnelles de formalisation. En outre, le référentiel ambigu des programmes de formalisation, qui visent à promouvoir à la fois la sécurité des détenteurs coutumiers de droits et l'investissement productif et les mécanismes de marché, est confronté à la diversité des situations foncières et à l'inégalité de pouvoir entre les acteurs, encore aggravée par le « retour à la terre » des élites urbaines (« nouveaux acteurs », « opérateurs agricoles » ou « entrepreneurs agricoles »).

Dans ce contexte de grande confusion tant dans les référentiels théoriques que dans les dynamiques foncières sur le terrain, le panel sera l'occasion de confronter :

1/ La manière dont les débats sur les politiques foncières et les thèmes qui lui sont associés dans la gouvernance mondiale du développement durable (défense de la biodiversité, etc.) contribuent à structurer des réseaux qui jouent un grand rôle dans les transferts de politiques publiques (construction sociale des idées, référentiels, institutions et réseaux dans le domaine des politiques foncières et de l'enregistrement des droits coutumiers ; documentation des réseaux contemporains de politique foncière, tant au niveau national des pays africains qu'au niveau interafricain et international, et leur influence sur ces politiques ; aspects méthodologiques et épistémologiques, comme l'utilisation des réseaux à la fois comme outil de recherche et comme outil politique dans le domaine des politiques de gestion des ressources en Afrique) (première séance).

2/ La traduction de ces débats sur le terrain, notamment en termes (à discuter) de spéculation et d'accaparement foncier en Afrique subsaharienne. Les contributions porteront sur des situations contrastées sur ce thème : les zones rurales, particulièrement celles où se concentrent les enjeux du développement agricole dans un contexte de forte croissance démographique (zones humides, pâturages, front pionnier) et les zones de passage du rural à l'urbain dans la grande périphérie des villes, où interagissent directement des acteurs nombreux avec des objectifs très diversifiés (seconde séance).